



Où en sont les fonds européens en Bretagne ? (2014 > 2020)

OCTOBRE 2020

Plus de 78 % des fonds européens programmés en Bretagne

Innovation, recherche, environnement, énergie, emploi, formation, agriculture, pêche...
L'action de l'Union européenne en Bretagne accompagne depuis 2014 plus de **30 000 projets** sur tout le territoire.



Montant prévu pour 2014-2020 et taux de programmation pour chaque fonds

Sur le total de près d'1 milliard d'euros alloués à la Bretagne pour la période 2014-2020, **781 millions d'euros** de fonds européens structurels et d'investissement (FESI) ont d'ores et déjà été programmés dont **424 M€ payés** aux bénéficiaires pour cofinancer des projets en Bretagne. Cette programmation se poursuit à un rythme soutenu ; la Bretagne maintient sa position au-dessus de la moyenne des régions françaises.

Montants programmés par fonds :

- **325 M€** dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
- **189 M€** dans le cadre du fonds social européen (FSE)
- **24 M€** dans le cadre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
- **243 M€** dans le cadre du fonds européen de développement régional (FEDER)

Le FEDER soutient également des programmes de **coopération territoriale européenne** (CTE) pour mettre en œuvre des projets de coopération impliquant des acteurs bretons dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'innovation, de l'énergie, de l'environnement et du climat et de l'attractivité des territoires. Ce sont ainsi **100 projets** de coopération qui ont été approuvés impliquant plus de 150 structures bretonnes pour un montant total de **55 M€** de FEDER.

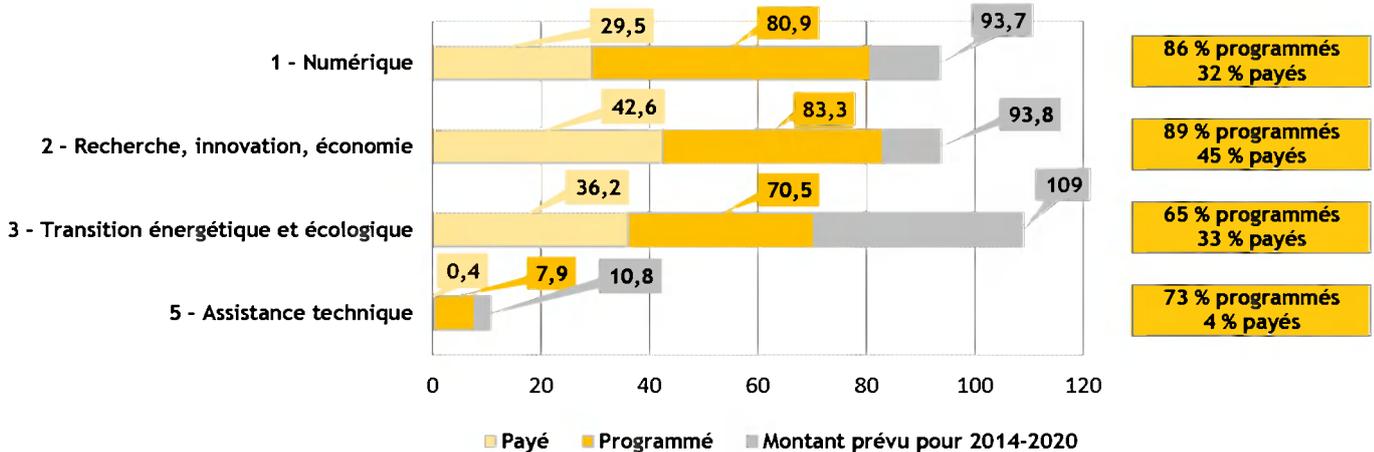
Aux côtés de ces programmes soutenus par les FESI, les acteurs bretons peuvent bénéficier de programmes sectoriels gérés directement par la Commission européenne, tels qu'Erasmus +, Horizon 2020, Europe Créative, Europe pour les citoyens, etc.

Le fonds européen de développement régional (FEDER)

243 M€ d'aides au développement du territoire

Depuis avril 2015, 563 dossiers ont été sélectionnés, pour un montant total de **243 M€** sur les 307 M€ prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de **79 %**. Les paiements s'élèvent à **109 M€**.

Les financements accordés se répartissent entre le numérique (33%), le soutien à la recherche, à l'innovation et au développement économique (34%) et les actions en faveur de la transition énergétique (production d'énergies renouvelables, rénovation thermique des logements et mobilité durable - 30%).



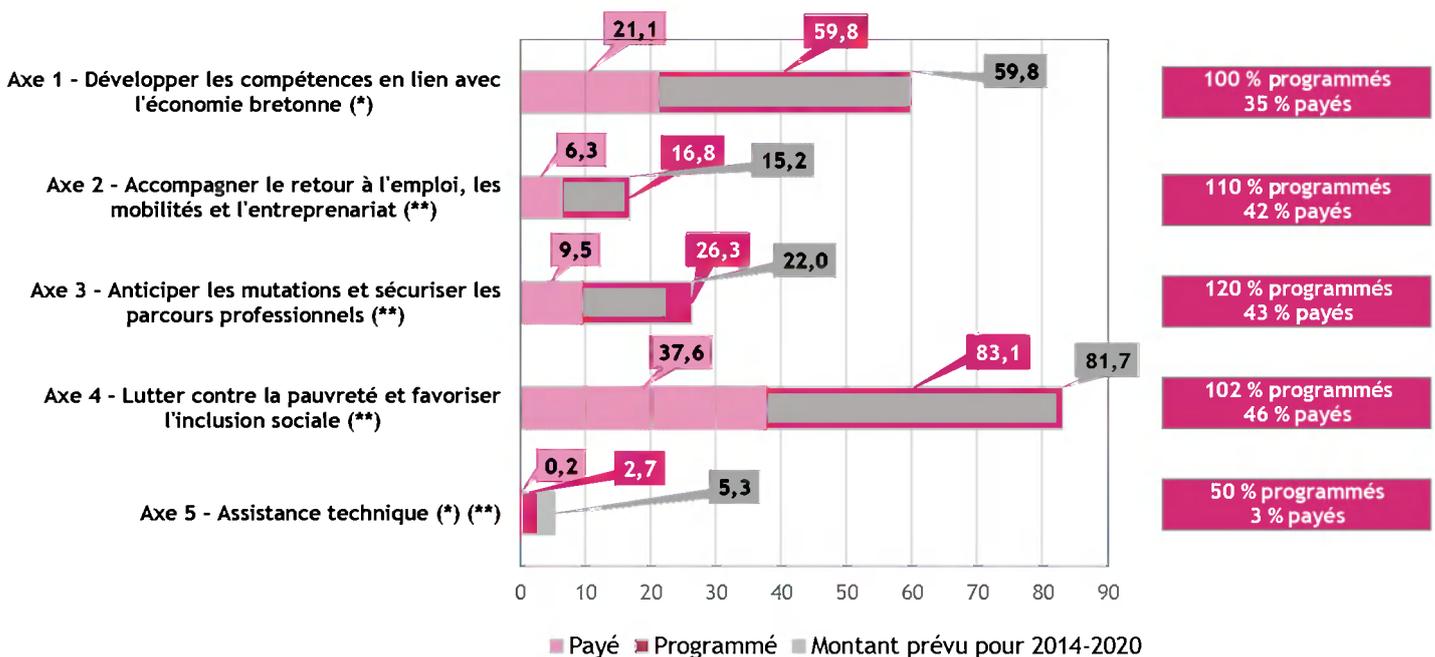
Le fonds social européen (FSE)

189 M€ d'aides à l'emploi, à la formation et à l'inclusion sociale

L'enveloppe globale de 184 M€ prévue pour 2014-2020 est consommée, avec une programmation à hauteur de **189 M€** (soit un taux de programmation de **103 %**). Les paiements s'élèvent à **75 M€**.

Les actions menées soutiennent l'accès à l'emploi et à la qualification, l'insertion professionnelle et la lutte contre la précarité en Bretagne.

Que ce soit pour les dispositifs gérés par la Région Bretagne (soutien au programme régional de formation), ou pour ceux gérés par l'Etat, la programmation est réalisée au-delà des enveloppes initiales pour anticiper des déprogrammations en fin de période. Ce processus de sur-programmation se poursuivra encore quelques mois.



(*) Géré par la Région Bretagne (**) Géré par l'Etat

Le fonds européen agricole pour le développement rural

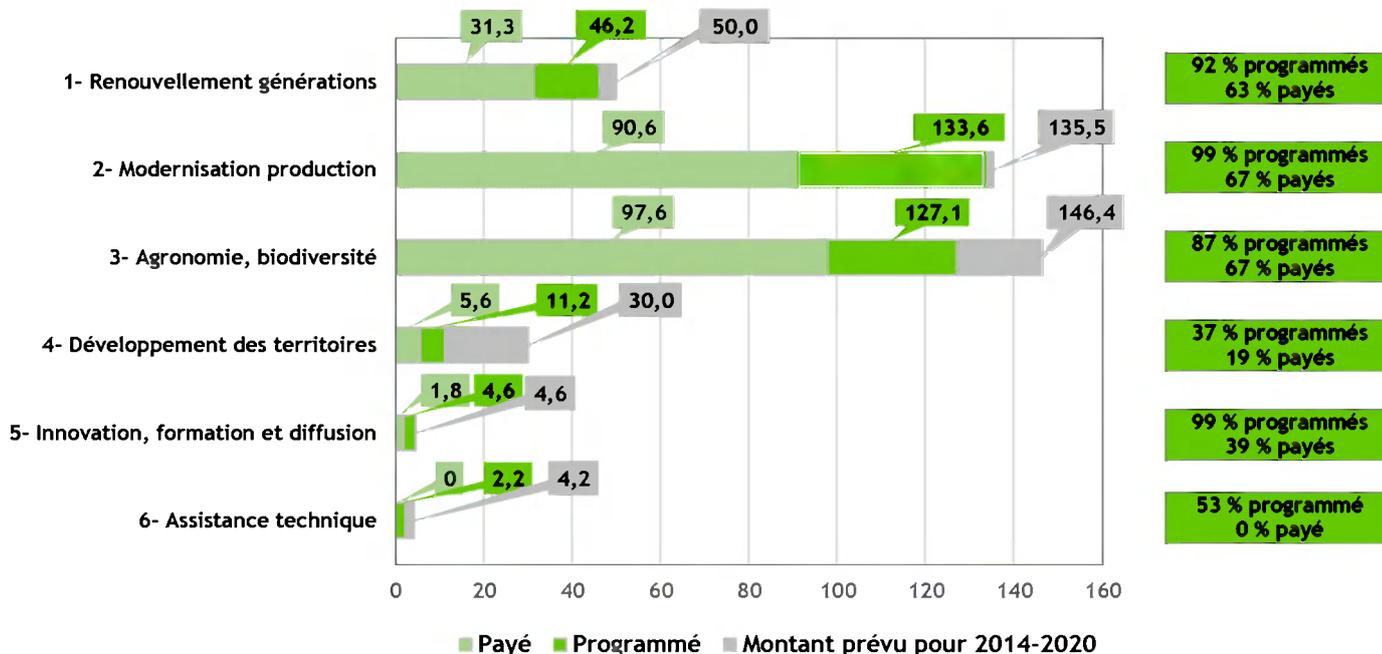
(FEADER)

325 M€ d'aides à l'agriculture et au développement rural

Lancé en janvier 2014, le programme FEADER est programmé à hauteur de 325 M€ sur les 371 M€ prévus pour 2014-2020, soit un taux de programmation de 88 %. Les paiements s'élèvent à 227 M€.

En 6 ans, ce sont près de 25 800 dossiers qui ont été sélectionnés.

Les dispositifs les plus sollicités concernent le soutien aux investissements dans les exploitations agricoles, les mesures agro-environnementales et climatiques, l'agriculture biologique et le soutien à l'installation des jeunes.

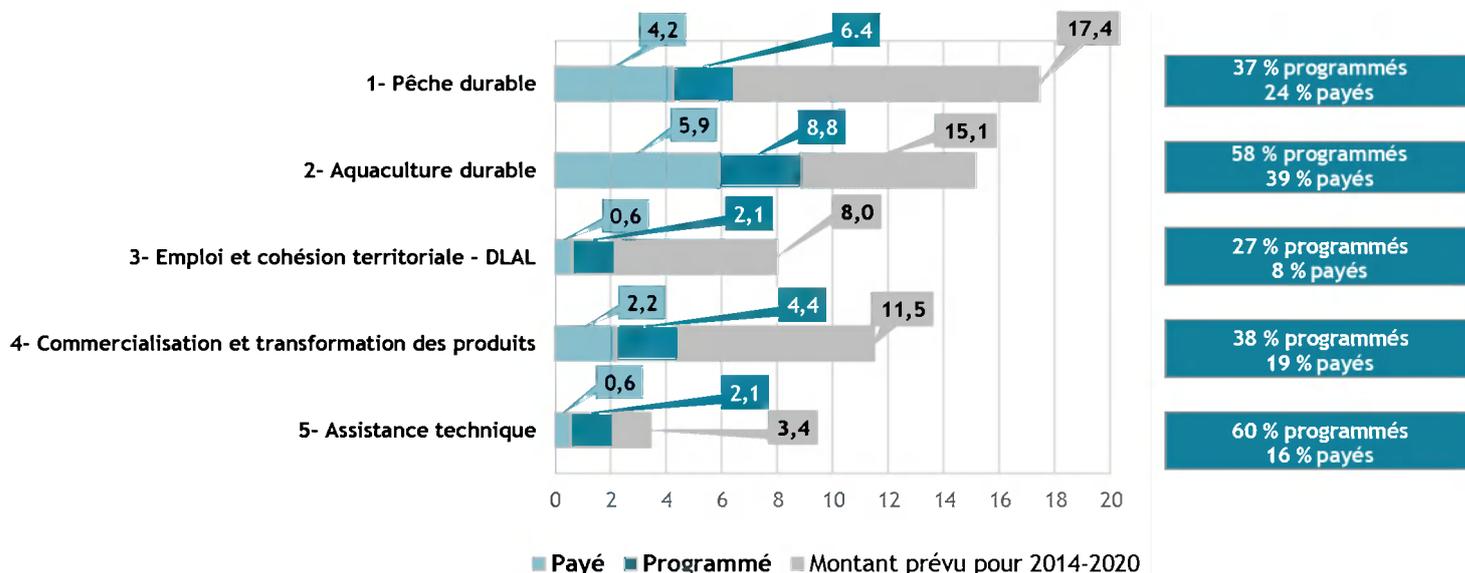


Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)

24 M€ pour la pêche et l'aquaculture

La sélection des projets a démarré en mars 2017 ; 464 dossiers ont été retenus pour un montant de 24 M€. Sur les 55 M€ de la maquette régionale, ce montant représente un taux de programmation de 43 %. Les paiements s'élèvent à 13,5 M€.

12 mesures régionales (Région Bretagne) sont ouvertes pour aider les jeunes pêcheurs, investir dans de nouveaux équipements, commercialiser et transformer les produits, soutenir les ports de pêche, l'efficacité énergétique et les investissements productifs en aquaculture. Les premiers projets de développement local ont été programmés à hauteur de 2 M€ euros. Les projets bretons peuvent également bénéficier des mesures nationales (Etat) : formation, innovation, partenariats entre scientifiques et pêcheurs, protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins, etc.



Le FEDER en Bretagne, c'est par exemple :

- 75 M€ pour le déploiement de la fibre optique
- 15 M€ pour la création d'un quai Energies Marines Renouvelables au port de Brest
- 13 projets de mobilité durable (téléphérique de Brest, pôles d'échanges multimodaux, bus en site propre)
- 157 projets d'innovation dont 40 de recherche collaborative
- 64 projets de réhabilitation énergétique dans les logements sociaux



© Euro Argo ERIC 2016

Le FSE en Bretagne, c'est par exemple :

147 150 bénéficiaires à ce jour d'actions de formation et d'accompagnement socio-professionnel : demandeurs d'emploi, salariés peu ou pas qualifiés, créateurs d'entreprises, décrocheurs, personnes en insertion

60 M€ engagés pour le programme régional de formation : plus de 20 000 demandeurs d'emploi seront formés dans les secteurs qui recrutent en Bretagne : bâtiment/construction, industrie, tourisme, alimentaire, agro-alimentaire, santé



© Lardemelle - Région Bretagne

Le FEADER en Bretagne, c'est par exemple :

- près de 4 000 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation
- 133 M€ pour la modernisation des bâtiments et équipements agricoles (6 462 dossiers)
- 37 M€ engagés pour le développement des IAA (100 projets)
- 77 M€ consacrés aux mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et 33 M€ pour l'agriculture biologique
- 9 M€ pour Breizh Bocage et 4,5 M€ pour Natura 2000
- soutien au développement rural (Leader)



© Région Bretagne

Le FEAMP en Bretagne, c'est par exemple :

- 47 jeunes pêcheurs aidés pour leur installation
- 2 M€ pour l'achat de navires
- 8 M€ pour l'achat d'équipements en aquaculture
- 48 projets en faveur d'une meilleure efficacité énergétique des navires de pêche
- l'ensemble des pays littoraux engagés dans des actions de développement local



© Région Bretagne